

Paris, le 01 avril 2025,

## ADOPTION DE LA PPL NARCOTRAFIC : UN TEXTE BIENVENU, DES MOYENS ATTENDUS

L'Association des Petites Villes de France (APVF), que préside Christophe Bouillon, Ancien député de Seine-Maritime et Maire de Barentin, et dont le Président délégué est Loïc Hervé, Vice-président du Sénat, souligne l'importance du travail engagé par le Parlement sur la proposition de *loi visant à sortir la France du piège du narcotrafic* aboutissant à son **adoption en première lecture par l'Assemblée nationale**. Ce **texte transpartisan** initié au Sénat par Étienne BLANC (LR) et Jérôme DURAIN (SER), marque une avancée bienvenue pour les maires face à un phénomène qui ne cesse de s'étendre sur l'ensemble du territoire, **y compris dans les petites villes**.

**Toujours en première ligne**, sans disposer de véritables moyens, pour lutter contre les narcotrafics dans les petites villes, les maires accueillent positivement cette évolution du cadre juridique mais **attendent en conséquence un renforcement global des moyens alloués par l'État** sur leurs territoires. Loin d'être un problème circonscrit aux grandes agglomérations, le narcotrafic affecte directement le quotidien des maires des petites villes et de leurs administrés : en matière de sécurité publique, de lutte contre les réseaux de blanchiment et de dégradation du cadre de vie.

Si cette loi apporte une première réponse, il est primordial que les mesures retenues restent **en adéquation avec l'esprit du texte initial**, alliant fermeté et pragmatisme. Aussi, l'APVF souligne la nécessité d'aller plus loin sur la **prévention de la délinquance** et des conduites addictives et sur les **dispositifs de soin et d'accompagnement des consommateurs**. Dans ce contexte, le rétablissement du dispositif police de proximité, toujours soutenu par l'APVF, constitue un levier intéressant. Une réponse se concentrant seulement sur l'aspect sécuritaire sans volet prévention et accompagnement **ne suffira pas à endiguer durablement le problème du narcotrafic en France**. C'est pourquoi, au-delà de la loi, la question des **moyens financiers et humains** alloués demeure donc essentiel pour répondre aux enjeux du narcotrafic.

Cette loi marque donc **un premier pas pour soulager les élus locaux**, qui ne peuvent pas, seuls, pallier les carences dans la lutte contre le narcotrafic. Si l'État réaffirme ainsi **ses responsabilités régaliennes**, les élus locaux attendent désormais de voir sur le terrain des moyens à la hauteur des ambitions affichées. L'APVF restera attentive à la suite de la navette parlementaire.

### CONTACTS PRESSE

André ROBERT, Délégué général - 01 45 44 00 83 - 06 80 84 27 53 - [arobert@apvf.asso.fr](mailto:arobert@apvf.asso.fr)

Antoine OLLIVIER, Conseiller – 01 45 44 63 99 – 06 47 43 02 28 – [aollivier@apvf.asso.fr](mailto:aollivier@apvf.asso.fr)

Association des petites villes de France

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

